

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria**

SEANCE DU 23 JUILLET 2018

OBJET / GAIA

**Sécurisation des
arbres du parc
Arnaga – plan de
financement**

DATE DE CONVOCATION :
DEIALDIAREN DATA :
16 juillet 2018

Nombre de conseillers en
Exercice / ordezkarien kopuru
orokorra : 29

Nombre de présents /
hor zirenak: 26

Nombre de votants /
bozkatu dutenak : 29

L'an deux mille dix-huit, le vingt-trois juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame **Bernadette JOUGLEUX**, maire.

Etaient présents / Hor zirenak : Mme Bernadette Jougleux, Maire, M. Christian Devèze, Mme Eliane Noblia, M. Frédéric Bardin, Mme Pascale Lespade, M. Didier Irastorza, Mme Eliane Aizpuru, M. Henri Saint Jean, Mme Anne-Marie Pontacq, adjoints, M. Vincent Bru, M. Patrice Dor, Mme Yolande Huguenard, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Argitxu Hirigoyen, M. Jean-Noël Magis, Mme Corinne Othaceguy, M. Peio Etchelecu, M. Roger Barbier, Mme Carmen Gonzalez, M. Pascal Bourguet, Mme Véronique Larronde, M. Camille Jenvrin, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : M. Vincent Goytino, Mme Christiane Hargain-Despéries, Mme Maryannick Hirigoyen, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : M. Vincent Goytino à M. Patrice Dor, Mme Christiane Hargain-Despéries à Mme Corinne Othaceguy, Mme Maryannick Hirigoyen à Mme Carmen Gonzalez.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, Mme Argitxu Hirigoyen est désignée secrétaire de séance.

Par délibération en date du 11 décembre 2017, le Conseil municipal a validé le programme 2018 d'expertise et de sécurisation du patrimoine arboré d'Arnaga proposé par la société Forêt Conseils, maître d'œuvre dans cette opération pour un montant de 22 574,55 € HT.

Au cours de l'expertise sanitaire des arbres réalisée par Monsieur Perrin en février 2018, un complément d'expertise par tomographie (sorte d'échographie globale de l'arbre étudié sur une section donnée du tronc grâce à la pose de capteurs) s'est révélé nécessaire sur 17 chênes têtards situés en bordure des parties du parc d'Arnaga fortement fréquentées par le public (voies d'accès d'entrée et de sortie, bordure du jardin à la Française) pour un montant total de 4 250 € HT.

Ce qui porte le montant total de l'opération de sécurisation des arbres du Parc à 26 824,56 € HT se décomposant de la manière suivante :

- Estimatif des travaux selon prix forfaitaire du marché :	17 905,00 € HT
- Suivi expertal :	2 700,00 € HT
- Tomographie de 17 arbres :	4 250,00 € HT
- Maîtrise d'œuvre (11%) :	1 969,56 € HT
Soit un montant total de	26 824,56 € HT

Par courrier en date du 26 janvier 2018 et courriel du 20 mars 2018, la Commune a sollicité l'aide financière de l'Etat (DRAC Nouvelle Aquitaine) pour cette opération réalisée en avril 2018.

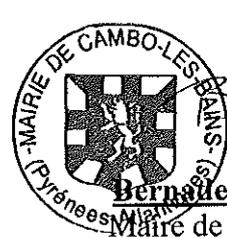
Aussi, il convient d'adopter le projet de financement proposé par la DRAC de la manière suivante :

- | | |
|--|----------------|
| - Montant des travaux subventionnables :
(soit 32 189,46 € TTC) | 26 824,56 € HT |
| - Montant de la subvention de l'Etat (50 %) : | 13 412,28 € HT |
| - Montant de la participation de la Commune : | 13 412,28 € HT |

Après discussion et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité approuve le plan de financement proposé par la DRAC établi ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



Bernadette JOUGLEUX
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 25/07/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 25/07/2018